

Image not found or type unknown



## Titre de séjour Etudiant

Par **tkvg**, le **18/11/2020** à **15:28**

Bonjour, je viens de terminer mon cursus d'Ingénieur, et j'ai voulu faire une formation supplémentaire. Pour cause de délai, je n'ai trouvé qu'une formation à distance, mais en Alternance, et j'ai déjà le contrat d'apprentissage. Pensez vous que je peux demander le renouvellement de mon titre de séjour, avec cette formation à distance (qui n'ouvre pas le droit au titre Etudiant) mais en Alternance, avec une entreprise basée en France ?